

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00644

Numéro SIREN : 383 755 949

Nom ou dénomination : SOFICOOP

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006029

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	78 199	61 464	16 734	17 275
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 344 441		3 344 441	3 344 441
Constructions	1 940 141	1 148 705	791 436	913 514
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	5 446	2 530	2 916	4 731
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	68 746		68 746	68 746
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	63 656 742	111 225	63 545 518	63 095 518
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	100 000		100 000	
Prêts	14 274 475		14 274 475	16 384 420
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	83 468 190	1 323 924	82 144 266	83 828 645
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	842		842	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 987 983	12 230	1 975 753	1 391 874
Autres créances	30 678 418	1 746 920	28 931 498	26 325 823
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 294 946		1 294 946	572 685
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	17 602		17 602	9 369
ACTIF CIRCULANT	33 979 791	1 759 150	32 220 641	28 299 751
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	117 447 981	3 083 074	114 364 907	112 128 397

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 20 791 581)	20 791 581	20 791 581
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 253	4 253
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	80	80
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 639	1 639
Report à nouveau	-9 907 220	-11 045 934
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	672 783	1 138 714
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	21 240	21 240
CAPITAUX PROPRES	11 584 357	10 911 574
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 242 931	1 931 072
Provisions pour charges		
PROVISIONS	2 242 931	1 931 072
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 416 321	28 558 095
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	5 171	5 171
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	850 753	976 498
Dettes fiscales et sociales	1 523	800
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	58 263 851	69 745 186
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	100 537 619	99 285 751
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	114 364 907	112 128 397

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	714 227		714 227	693 049
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	714 227		714 227	693 049
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				90 555
Autres produits			45 178	9 600
PRODUITS D'EXPLOITATION			759 405	793 205
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 078 716	1 248 076
Impôts, taxes et versements assimilés			821	967
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			124 434	131 694
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			144 000	138 000
CHARGES D'EXPLOITATION			1 347 971	1 518 737
RESULTAT D'EXPLOITATION			-588 566	-725 533
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 518 826	2 518 826
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			314 170	362 308
Autres intérêts et produits assimilés			775 209	615 052
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			5 780	13 009
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 613 986	3 509 195
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 983 850	1 347 061
Différences négatives de change			56 316	71
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 040 167	1 347 132
RESULTAT FINANCIER			1 573 819	2 162 063
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			985 253	1 436 530

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 410	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 410	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 021	2 496
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	311 859	295 320
CHARGES EXCEPTIONNELLES	314 880	297 816
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-312 470	-297 816
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 375 801	4 302 400
TOTAL DES CHARGES	3 703 018	3 163 685
BENEFICE OU PERTE	672 783	1 138 714

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

SOFICOOP

Société de prise de participations financières, d'étude
et de développement des coopératives agricoles réunionnaises
Société par actions simplifiée au capital de 20 791 581,48 euros
Siège social : Zone Industrielle de Cambaie - 97460 SAINT-PAUL
RCS SAINT-DENIS 383 755 949

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

3° RESOLUTION : **Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 672 782,50 € :

- En totalité au Report à Nouveau, à l'apurement à due concurrence des pertes antérieures.

Après affectation, le report à nouveau débiteur d'un montant de 9 907 219,51 € devient débiteur d'un montant de 9 234 437,01 €.

A l'issue de cette affectation, les capitaux propres ressortent à 11 584 356,55 € pour un capital social de 20 791 581,48 €.

Par ailleurs, conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte du fait que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices écoulés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Pour copie certifiée conforme

**Le Président,
M. Henri LEBON**



FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Depuis le 03 mai 2022, la présidence de la Société est désormais assurée par M. Henri LEBON, représentant l'union de coopératives agricoles URCOOPA, Présidente de la Société.
- Les sociétés Evollys et EDG ont remboursé leurs comptes courants pour un montant total de 0,5 M€.
- En 2022, la Société a, en tant que pivot de trésorerie centralisée du Groupe, dû faire face à une augmentation significative des besoins de trésorerie de ses filiales, principalement sur le Pôle Nutrition Animale (-14 M€), sur le Pôle Agroalimentaire (-16 M€) ainsi que sur le Pôle Plasturgie (-2,3 M€). Ces besoins sont la conséquence des augmentations des coûts des matières premières non répercutés immédiatement et totalement sur les prix de vente, des coûts autres (énergie, masse salariale, ...) non répercutés immédiatement et totalement sur les prix de vente, l'augmentation des stockages, ainsi que, de façon générale, les baisses de marge sur l'ensemble des activités. C'est dans ce contexte que SOFICOOP a mis en place des financements supplémentaires :
 - un PGE résilience pour 13,5 M€,
 - des financements CT pour 10,5 M€.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. ». Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les actifs incorporels se décomposent de concessions et brevets.

Aucune dépréciation n'a été constatée compte tenu de l'absence d'indice de perte de valeur s'agissant des concessions et brevets.

En application du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion, une réaffectation des malis de fusion antérieurement comptabilisés en fonds commercial a été opérée dans les comptes 2016. Ces derniers ont été affectés aux rubriques d'actifs concernés, soit au bilan de Soficoop en actifs financiers.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants linéaire

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Logiciels informatiques	3 à 5 ans Linéaire
Constructions	12 à 15 ans Linéaire
Matériels informatiques	3 ans Linéaire

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée par le montant des capitaux propres et des perspectives de flux futurs.

En 2022, la Société a par ailleurs souscrit au capital de deux SAS, savoir :

- **LA COMPAGNIE DES INSECTES INDUSTRIE**, ayant pour objet la production et la commercialisation d'insectes et produits à base d'insectes à destination de la nourriture humaine et animale, pour 100 000 euros soit 50 000 actions représentant 10,53% du capital social. SOFICOOP a, concomitamment au versement réalisé au capital ci-avant décrit, souscrit 50 000 obligations convertibles en actions pour un montant de 100 000 euros.
- **RUN AIR**, constituée en vue de réaliser une prise de participation majoritaire dans le capital de la société AIR AUSTRAL dans le cadre du plan de privatisation de cette dernière arrêté de concert avec la Région Réunion, le département de la Réunion, le Comité interministériel de Restructuration Industrielle et la Commission Européenne, pour 350 000 euros soit 350 000 actions représentant 2,66% du capital social.

La valeur des titres des filiales ci-après n'a pas donné lieu à dépréciation compte tenu des éléments suivants :

POLE AVICOLE (HEP)

L'ensemble des sociétés HEP, Evollys Production, Evollys Services Supports, et SNC Cocoteraie est consolidé par mise en équivalence dans le périmètre de consolidation d'Urcoopa. Les volumes abattus en 2022 représentent 26 326 T de volailles en progression de 0.26% par rapport à 2021. Pour la deuxième année consécutive, Evollys Production a dû augmenter son coût unitaire d'abattage de +0.06 € / kg soit + 2.7% en lien avec les hausses des coûts de fonctionnement du site.

Le développement du chiffre d'affaires d'EDG s'est poursuivi sur l'exercice 2022 (+8.5%) avec un volume de 99.3 M€, en grande partie due à la modulation aliments de 6.4 M€ contre 1.4 M€ en 2021.

PETFOOD RUN

Les actions déployées tout au long de l'exercice 2022 ont permis de développer les activités de production et commerciales et ont contribué au redressement de la situation financière de Petfood.

Les volumes vendus sont ainsi passés de 3662 T à 4328 T, soit une progression de +18 %. En plus de la croissance du volume, le mix produit est resté sur une tendance positive avec une forte progression des gammes les mieux valorisées (Kanéo et Pronuten): en effet, les gammes chien & chat de marque de qualité supérieure KANEO sont à respectivement +27% et +32%, et la gamme premium PRONUTEN progresse de +27% également. L'objectif de tendre et d'orienter l'entreprise sur des produits

à plus fortes valeur ajoutée pour améliorer le PMV continue sur sa bonne dynamique. Le développement de nos ventes, associé à nos efforts sur l'optimisation de notre outil de production et la gestion économique de l'entreprise ont permis en 2022 d'atteindre l'équilibre.

En 2022, Petfood, conformément à l'article 31 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 a réalisé une réévaluation de ses actifs, l'écart de réévaluation ainsi dégagé s'élève à 2 713 766 euros et a contribué à la reconstitution des capitaux propres.

NUTRIMA

En 2022, Nutrima a subi la hausse du prix des matières premières, en partie liée au conflit Ukraine-Russie, et du transport et n'est pas parvenu à augmenter ses prix de vente de façon suffisante pour redresser ses marges.

Quelques ruptures de matières premières sont à souligner, dues aux tensions sur les approvisionnements et les décalages de livraison, par voie maritime, quasi-quotidiens. Les tensions sur la trésorerie induites par la baisse des volumes, les prix de ventes trop bas et les retards de paiements de certains clients, ont générés des frais de magasinage et de surestaries très élevés. A cela s'ajoute des frais de stockage exceptionnellement élevés cette année.

La production vendue s'est élevée à 7 016 tonnes, contre 8 361 tonnes en 2021, soit une diminution de 16 % en volume. Le résultat de la société est déficitaire de -852 K€.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT COMPTABLE

Aucun changement

CREANCES ET DETTES

Le montant des créances à moins d'un an est de 34 405 830 euros alors que les dettes à moins d'un an représentent 88 873 614 euros. Ces montants sont composés essentiellement par des comptes courants d'associés de trésorerie et de la part échue (capital et intérêts) du prêt AFD refacturé aux filiales, les dettes regroupent également des concours bancaires courants.

Le montant total des comptes courants de Canavi de 1 831 313 euros a été dépréciée à hauteur de 1 746 920 euros.

GROUPE ET ASSOCIES

Soficoop a établi des conventions de trésorerie centralisée avec l'ensemble de ses filiales. Les comptes courants d'associés sont débiteurs de 29 833 215 euros et représentent un solde créditeur de 57 804 511 euros.

Le solde du compte courant bloqué d'Evollys Production s'élève à 1 261 000 euros.
Le compte courant d'associé bloqué de Nutrima s'élève à 930 950 euros au 31 décembre 2022.

Comptes annexes au rapport
Comptes annexes au rapport
des comptes annexes au rapport

Dans le cadre de l'emprunt groupe AFD de 25 millions d'euros, Soficoop a procédé à sa répartition auprès de ses filiales pour un montant global de 21 504 890 euros. Cette réaffectation a été réalisée par la mise en place des conventions de prêts sur une durée de 12 ans, la dernière échéance est prévue pour le 30 juin 2029.

INDEMNITES ALLOUEES AUX ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Le montant des indemnités versées aux administrateurs au cours de l'exercice 2022 s'élève à 144 000 euros.

ENGAGEMENTS

- Les engagements donnés:
 - Caution donnée en garantie de la participation de Crête d'Or à l'investissement Step au profit de la Commune de l'Etang Salé à hauteur de 2 112 000 euros
 - Caution donnée au profit du CRCA dans le cadre du découvert bancaire de Nutrima à hauteur de 1 500 000 euros.
 - Privilège de prêteur de deniers au 1^{er} rang sur l'ensemble immobilier situé à Piton Défaud au profit de SOFIDER à hauteur de 2 900 000 euros. Le capital restant dû au 31/12/2022 est de 1 448 006 euros.
 - Privilège de prêteur de deniers au 1^{er} rang sur l'ensemble immobilier situé à Petite Ile au profit de GROUPAMA BANQUE à hauteur de 2 000 000 euros. Le capital restant dû au 31/12/2022 est de 349 840 euros.
 - Nantissement de 8 200 actions de Proval au profit de la BNP dans le cadre de l'emprunt de 800 000 euros souscrit en 2017. Le capital restant dû au 31/12/2022 est de 222 324 euros.
 - Caution donnée au profit de l'Administration fiscale en garantie du litige fiscal d'Evollys Production à hauteur de 346 162 euros au 31/12/2022
 - Lettre d'intention forte au profit de la CEPAC pour un montant de 1 020 000 euros en garantie de l'avance en devises accordée en avril 2022 à Nutrima.
 - Lettre d'intention forte au profit de la BNP pour un montant de 26 000 euros en garantie d'un prêt bancaire accordé en février 2021 à Nutrima.
- Les engagements reçus :
 - L'Urcoopa a accordé une Garantie à première demande sur l'emprunt souscrit dans le cadre du programme d'investissement du groupe au profit de l'AFD à hauteur de 25 000 000 euros. Le montant restant au 31 décembre 2022 s'élève à 12 459 374 euros.
 - Caution solidaire de l'Urcoopa pour un montant de 750 000 euros au profit de la BNP en garantie du billet à ordre en date du 02/11/2022.
 - Engagement de remboursement reçu de Petfood en 2017 pour 794 000 euros sur une durée de 8 ans dans le cadre de convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune.

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

-Engagement de remboursement reçu de Petfood en 2018 pour 900 000 euros sur une durée de 8 ans dans le cadre de convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

dénomination sociale	URCOOPA
forme juridique	Union coopérative
au capital	6 538 896 euros.
adresse du siège	ZI de Cambaie CS 70003 97861 Saint-Paul cedex

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires provisionnés dans le cadre de la mission d'audit des comptes est de 12 968 euros .

RESULTAT COMPTABLE

Le résultat net de l'exercice 2022 est bénéficiaire de 672 783 euros

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	78 199		
Terrains	3 344 441		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	1 940 141		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 446		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	68 746		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 358 774		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	63 206 742		450 000
Autres titres immobilisés			100 000
Prêts et autres immobilisations financières	16 384 420		30 914
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	79 591 162		580 914
TOTAL GENERAL	85 028 135		580 914

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			78 199	
Terrains			3 344 441	
Constructions sur sol propre			1 940 141	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			5 446	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			68 746	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			5 358 774	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			63 656 742	
Autres titres immobilisés			100 000	
Prêts et autres immobilisations financières		2 140 859	14 274 475	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 140 859	78 031 217	
TOTAL GENERAL		2 140 859	83 468 190	

Comptes approuvés annuellement
des commissaires
rapport

comptes annuels au
des commissaires
Début d'e
au rapport
ex comptes

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

TOTAL

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	21 240			21 240
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	21 240			21 240
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 931 072	311 859		2 242 931
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 931 072	311 859		2 242 931
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	111 225			111 225
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	12 230			12 230
Autres dépréciations	1 746 920			1 746 920
DEPRECIATIONS	1 870 375			1 870 375
TOTAL GENERAL	3 822 687	311 859		4 134 546

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles

311 859

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	14 274 475	2 074 627	12 199 848
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	12 230	12 230	
Autres créances clients	1 975 753	1 975 753	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	98 749	98 749	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	341 401	341 401	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	29 833 215	29 833 215	
Débiteurs divers	405 052	52 252	352 800
Charges constatées d'avance	17 602	17 602	
TOTAL GENERAL	46 958 478	34 405 830	12 552 648
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	30 914		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 140 859		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	18 407 790	18 407 790		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	23 008 531	11 349 697	11 335 837	322 998
Emprunts et dettes financières divers	5 171			5 171
Fournisseurs et comptes rattachés	850 753	850 753		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 523	1 523		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	57 903 260	57 903 260		
Autres dettes	360 591	360 591		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	100 537 619	88 873 614	11 335 837	328 168
Emprunts souscrits en cours d'exercice	8 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 799 963			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	28 987,32	12 973,39	16 013,93
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		28 987,32	12 973,39	16 013,93
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURN-FACT NON PARVENUES	57 215,07	277 182,52	-219 967,45
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		57 215,07	277 182,52	-219 967,45
AUTRES DETTES				
468600	DIVERSES CHARGES A PAYER	360 591,00	963 000,00	-602 409,00
TOTAL AUTRES DETTES		360 591,00	963 000,00	-602 409,00
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	INTERETS COURUS A PAYER	59 819,84	13 013,75	46 806,09
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		59 819,84	13 013,75	46 806,09
TOTAL CHARGES A PAYER		506 613,23	1 266 169,66	-759 556,43

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2022

Compte	Libelle	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
488000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17 602,16	9 369,49	8 232,67
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		17 602,16	9 369,49	8 232,67

Compte	Libelle	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	19 441,67	10 217,39	9 224,28
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		19 441,67	10 217,39	9 224,28
AUTRES CREANCES				
409800	FOURNISSEURS, AVOIRS NON RECUS	48 252,45		48 252,45
468700	PRODUITS A RECEVOIR	4 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL AUTRES CREANCES		52 252,45	2 000,00	50 252,45
BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS				
518700	INTERETS COURUS A RECEVOIR	2 651,85		2 651,85
TOTAL BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS		2 651,85		2 651,85
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		74 345,97	12 217,39	62 128,58

Comptes annuels annexes
Comptes annuels annexes
des commissaires aux comptes
rapport

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2022

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 364 277			15,24
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Comptes annuels annexés au rapport
des commissaires aux comptes

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		10 911 574
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		10 911 574
Variations en cours d'exercice		En moins En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		672 783
		672 783
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		11 584 357

Comptes annuels annexes
des commissaires aux comptes

SOLDE

Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
PRESTATIONS FRAIS DE SIEGE	174 227		174 227	153 049	13.84 %
LOCATIONS BATIMENTS	540 000		540 000	540 000	

TOTAL	714 227		714 227	693 049	3.06 %
-------	---------	--	---------	---------	--------

Tableau des filiales Soficcop 2022

Déclaration au 31/12/2022

AVIS N°2002-05 DU 27 JUIN 2002 RELATIF AUX DOCUMENTS DE SYNTHÈSE INDIVIDUELS DES ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

4.6 - Tableau des filiales et participations

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montants des cautions et avals donnés par la société (7)	PNB ou Chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations (2) (3). 1. Filiale (1) (à détailler). (+ de 50 % du capital détenu par la société).										
	PROVAL	6 120 000	100,00%	7 248 936	7 248 936	1 393 520		36 330 186	(61 509)	
	REUNILAIT	8 845 000	77,56%	10 998 587	10 998 587	6 005 073		15 952 604	4 453 345	
	IRRIS	518 940	80,59%	416 614	416 614	1 880 715		12 224 048	75 901	
	NUTRIMA	3 100 200	51,00%	1 881 342	1 810 158	2 155 643		6 078 684	(852 082)	
	PETFOOD	1 950 984	95,14%	5 874 000	5 874 000	33 500		200 000	5 622	
	IEP	19 674 250	99,99%	20 143 471	20 143 471	1 000 000			(8 338)	
	EVOLLYS COMMERCIALISATION	5 000 000	100,00%	11 865 354	11 865 354				(41 040)	
	SFCP1	500	100,00%	500	500				(91)	
	SFCP2	500	100,00%	500	500				(91)	
2. Participations (à détailler). (10 à 50 % du capital détenu par la société).										
	COGEDAL	1 680 000	37,06%	2 054 594	2 054 594			22 245 948	862 201	116 736
	SICA BANANES	192 240	49,92%	91 469	91 469			20 085	10 238	
	SCI LA PANONNAISE	548 784	33,33%	410 988	410 988			18 391	9 028	
	FERTIRUN	2 500 000	40%	1 000 000	1 000 000			19 307	(42 697)	
REUNI VIANDES PRODUCTION	2 500 000	(440 687)	40%	1 000 000	1 000 000			13 517	(55 576)	

Tableau des filiales Soficcop 2022

Déclaration au 31/12/2022

Comptes annuels annexes au rapport des comptes des filiales

B. Renseignements globaux concernant les filiales ou participations.	1. Filiales non reprises au § A.	a. Filiales françaises (ensemble)	SICA REVIA	680 560	3 844 370	10.53%	100 000	100 000	100 000	100 000
2. Participations non reprises au § A.	b. Filiales étrangères (ensemble) (4)		CIE DES INSECTES INDUSTRIE	475 000						
	a. Dans des sociétés françaises (ensemble)									
	b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)									

086508

(A) Dividendes à recevoir non encaissés au 31 12 2019

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette soci
- renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne observations. +



Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

SOFICOOP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022



Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis
Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

SOFICOOP

Société par actions simplifiée au capital de 20 791 581 euros
Siège social : ZI de Cambaie - 97460 SAINT-PAUL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SOFICOOP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les participations dont le montant net, au 31/12/2022, s'élève à 63 545 517.63 € sont évalués à leur cout d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, selon les modalités décrites dans la note « Règles et Méthodes comptables – Participations et autres titres » de l'annexe des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de surveillance.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 12 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes :


Correspondant MAZARS
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Thierry ABASSBAY